

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



A97384

Déclaration de Maladie : N° S19-0000026

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)	Matricule : 7258	Société : RAN
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : Dr DSKHAN ANAS		Date de naissance : 21/01/69
Adresse : V217 TDD DAN Baraza		
Tél. : 061370030		Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Enfant

Nature de la maladie : **AEG**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca**

Le : **09/03/2024**

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/01/2024	CS	1	30004	Docteur Lala Myriem ALAOUI ELMHAMDI Spécialiste en Médecine Interne T.N.D.C : 091251587 INPE : 091251587
05/02/2024	CG	1	200	Docteur Lala Myriem ALAOUI ELMHAMDI Spécialiste en Médecine Interne INPE : 091251587

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Route 8 km 15 Dar Bouazza 23 Tél : 05 22 29 08 29 299369 - JADOUN ROUTE D'ADMOUR Km 15 ROUTE D'ADMOUR Casablanca Dar Bouazza 23 - Casablanca Tél : 05 22 29 08 29 299369 - T.P. 32960411	15/01/24	314,60
	05/02/24	492,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

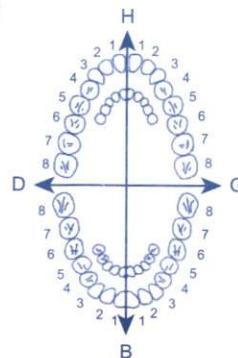
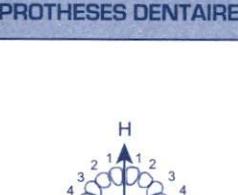
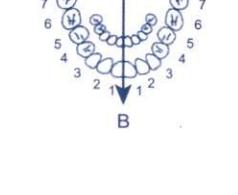
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
				
				
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				
				
DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE				
H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS	
D	00000000	00000000		
B	35533411	11433553		
[Création, remont, adjonction]				
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Fabriqué par:



PLAMECA
Avda. Prat de la Riba, s/n
08780 Pallesjà
Barcelona - Spain
R.S.I. 26.05726/CAT

Lot: 230317

A consommation

de préférence avant le: 03/2026

PPC: 99,50 DH

- Diplôme de gériatrie gérontologie - Rabat
- Diplôme d'échographie - Rabat
- Certificat : cours intensif d'hématologie du Maghreb - Alger

Casablanca le : ٥٢ / ٢٠٢٤ الدار البيضاء:

- دبلوم الأمراض الوراثية - باريس
 - دبلوم الأدوية البيولوجية في الأمراض المخاطبة - مونتريال
 - دبلوم أمراض الجهاز الهضمي - ليل
 - دبلوم أمراض الرئة والأمراض المهازنة - ليل
 - دبلوم طب الشخوخة - الرباط
 - دبلوم الإكغرافة - الرباط
 - شهادة أمراض الدم - الجزائر

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Tavanic 500mg, cp pel b7
P.P.V : 205,00 DH

6 118001 080830

205.00
99.50
89.00
99.00

OUDGHIRI ANASSA

TAVANIC sooy zepli → par
Fibroplas sc x 3 li lozen
stericular furcata dannkelli
oste looy sd pen
M&P

Docteur Lala Myriem ALAOUI ELMHAMDI
Spécialiste en Médecine Interne
INPE : 091251587

~~PHARMACIE LES JARDINS
DE L'OCEAN BAY Sarl Au
Route d'Azemmour Km 15
Dar Bouazza - Casablanca
Tél : 05 22 48 08 29
RC : 399369 - T.P : 32960011~~

LOT 232296

EXP 07 2028

PPV 45 80



LOT 230653

EXP 03 25

PPV 170.00 DH

CEFICO®

intestinales - Lille

- Diplôme de poumon et maladies systématisques - Lille
- Diplôme de gériatrie gérontologie - Rabat
- Diplôme d'échographie - Rabat
- Certificat : cours intensif d'hématologie du Maghreb - Alger

Casablanca le : 15/01/2024 الدار البيضاء



OUDGHIRI ANASSE

170,00

1-

CEFICO 200ml



scp x 2 li

8 tars

45,00

2-

Ibuprofén 200mg



scpli li

160,00

83,00

3-

Douluox 200mg



scpx3li

107,00

4-

Dolipine 300mg



scpx3li

274,00

15,00

5-

Scopax 300mg



314,00

Docteur Lala Myriem ALAOUI ELMHAMDI
Spécialiste en Médecine Interne
INPE : 091251587

PHARMACIE LES JARDINS
DE L'OCEAN BAY SIDI AU
Route d'Ammour Km 15
Der Bouazza - Casablanca
Tél : 05 22 94 96 18 - 05 22 94 96 18
Ref : 399369 - T.P : 32980011